

Covid19 – Les personnels soignants du Conseil départemental du Puy-de-Dôme s’engagent en faveur des personnes les plus précaires

Une majorité des personnels soignants du Conseil départemental du Puy-de-Dôme sont mobilisés dans la lutte contre la pandémie de Covid19 qui sévit actuellement.

À la demande de l’Agence Régionale de Santé (ARS), le dispensaire Emile-Roux, service du Département, participe à la surveillance sanitaire (repérage et suivi) des personnes en situation de précarité au sein de la métropole clermontoise.

Deux équipes mobiles, constituées de médecins et d’infirmiers, ont été constituées par le dispensaire pour effectuer des visites auprès de toutes les personnes hébergées (environ 1 400 personnes hébergées en centre d’hébergement d’urgence par exemple) dans l’agglomération clermontoise, afin d’évaluer et d’identifier les cas de Covid-19.



Une troisième équipe officie au sein du Centre d’hébergement spécialisé (CHS - ouvert à Clermont-Ferrand à la demande des services de la Préfecture et dont la gestion relève de l’association CeCler avec l’aide de partenaires, comme Solidarité Santé 63, Pharmaciens Humanitaires d’Auvergne et la Société des eaux de Volvic) pour accueillir et soigner les personnes sans-abris ou sans possibilité d’isolement, positives au Covid-19.



Par ailleurs, **un dispositif spécifique**, validé par le conseil de l'Ordre des médecins, organise le repérage et la prise en charge de suspicion ou de cas avérés **sur les aires d'accueil des gens du voyage**. Au total, **26 professionnels, dont 19 agents du Conseil départemental du Puy-de-Dôme** sont impliqués dans ce dispositif spécifique.

Répartition des effectifs :

- Dispensaire Émile-Roux : 3 médecins, 4 infirmiers, 3 personnels administratifs
- Protection maternelle et infantile : 3 médecins et 4 puéricultrices
- Maison départementale des personnes handicapées (MDPH 6) : 1 médecin
- Direction Autonomie : 1 médecin
- Personnes volontaires : 4 médecins conseils de l'assurance maladie, 1 médecin de l'inspection académique, 1 médecin **ANPAA** et 1 infirmière du CHU.